Info Seyssins





On se met au vert

Dans le cadre du plan de conservation et de végétalisation en cours depuis 2019, des aménagements sont entrepris depuis janvier dans les écoles et parcs de la commune.

C'est à proximité de la nouvelle mare, installée à Pré Nouvel pour la protection de l'alyte accoucheur, que les premiers arbres prennent racine. Sorbiers, prunus, aulnes, frênes, érables, amélanchiers... au total plus d'une guarantaine d'arbres sont plantés dans l'ÉcoQuartier. Les écoles maternelles du Priou et de Blanche-Rochas ont également changé de visage avec la plantation de tilleuls, de mûriers blancs, de cornouillers, d'abélias et de spirées ainsi que des plantes aromatiques et arbustes. L'école primaire Louis-Armand a accueilli à son tour, pendant les vacances de février, 11 arbres, 200 arbustes ainsi que 9 gabions, aménagés en

Aussi, en lien avec le contrat vert et bleu de la Métropole de Grenoble, la ville de Seyssins, accompagnée par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), mène un chantier pour protéger et développer la population d'alyte accoucheur sur la commune.

Après la construction de la mare à Pré Nouvel, c'est le parc François-Mitterrand, refuge LPO



depuis 2012, qui a été aménagé pour accueillir le crapaud « star » de la commune. En effet, quatre noyaux de populations sont connus à Seyssins depuis quelques années. En les protégeant et en facilitant leurs déplacements, les deux parcs, où l'environnement leur est propice, pourraient à terme devenir des lieux favorables au développement de ces petits crapauds.

Les objectifs de ces aménagements sont

multiples. Ils participent à la préservation de la biodiversité, à la création d'îlots de fraicheur et permettent de lutter contre l'imperméabilisation des sols. Enfin, l'installation de mares permet de lutter de manière naturelle contre les nuisibles comme les moustigues et moustigues tigre dont les larves sont très appréciées des libellules et autres amphibiens. Ou comment allier l'utile à l'agréable!

Participation citoyenne

≮ Appel à candidatures

Au début du mois de mars aura lieu le tirage au sort du comité de participation citoyenne de Seyssins. Son rôle sera de faire un état des lieux des instances de participation de la commune afin de formuler ensuite un ensemble de propositions pour les améliorer ou les renouveler.

Pour accompagner les citoyens tirés au sort, la commune de Seyssins recherche 8 Seyssinois.es volontaires ayant une expérience associative, de vie collective ou de gestion dans les domaines suivants : la santé - l'écologie - les énergies - les finances.

Vous êtes Seyssinois.e et êtes intéressé.e par le développement de la vie démocratique locale ? Vous pensez apporter vos qualités et votre expérience pour contribuer aux travaux du comité ? Faites le savoir en postulant comme volontaire qualifié!

Pour cela, motivez votre candidature, en une dizaine de lignes seulement, directement par mail à l'adresse : courrier@mairie-seyssins.fr ou sur le site Internet de la mairie seyssins.fr (rubrique Mairie > Vie municipale).



Inclusion et accessibilité, la ville agit

Parce que le port du masque peut être un frein dans les échanges et la communication, notamment avec les personnes malentendantes ou sourdes, la commune a fait le choix de commander des masques de protection transparents pour les agents en contact direct avec le public.

Sous l'impulsion du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la commune, en lien avec Samia Karmous, conseillère municipale à l'inclusion et à l'égalité des chances, et Josiane de Reggi, adjointe au ressources humaines, les agents d'accueil de la mairie et du CCAS, et le personnel de la bibliothèque municipale Lucie-Aubrac ont recu leur nouvel équipement homologué en début d'année.

Ce dispositif facilitant la lecture labiale et permettant la visibilité des expressions du visage, a également était déployé au multiaccueil de Seyssins grâce au concours de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Un point positif dans l'apprentissage des tout-petits.



Vaccination

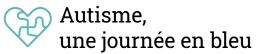
Une priorité, nos aînés

Le 4 février dernier, 18 des 19 seniors de la résidence autonomie du Belvédère ont reçu leur 1ère injection du vaccin contre la COVID-19. Une action menée en présence du maire, Fabrice Hugelé, de Jean-Pierre Barbier, Président du département de l'Isère, de Sandrine Martin-Grand, vice-présidente chargée de la santé, de Laura Bonnefoy, conseillère départementale aux solidarités, et d'Yves Donazzolo, médecin et conseiller municipal en charge des questions de santé.

Le maire a souligné l'importance de cette étape de vaccination des plus fragiles en Isère. « Effectuée directement à la résidence de personnes âgées sur la base du volontariat, cette initiative est suffisamment innovante et généreuse pour être soulignée. »

Les équipes de la résidence autonomie ont également accompagné nos aînés lors de cette vaccination réalisée par les équipes médicales mobiles du CHU, comme 27 autres résidences autonomie de l'Isère.

Au mois de mars, ce seront plus de 720 personnes, résidant en foyer logement, qui auront reçu leur deuxième injection et seront donc protégées contre le risque de contamination au virus.



Comme pour la journée de l'épilepsie en février dernier, la ville de Seyssins se mobilisera le vendredi 2 avril 2021 en participant à la journée internationale de sensibilisation à l'autisme, un événement créé en 2007.

À cette occasion, l'hôtel de ville sera illuminé en bleu et une sensibilisation pédagogique au sein des écoles sera menée en partenariat avec les équipes enseignantes. Des actions, conseils de lecture et de films... seront également proposés par la bibliothèque municipale Lucie-Aubrac. Ce handicap peu visible, au spectre multiple, concerne 700 000 personnes en France.

L'objectif de cette journée sera d'informer le grand public sur les troubles autistiques.





1^{ère} pierre pour Terre Blanche

Le 24 février a eu lieu la pose de la 1ère pierre de la résidence « Domaine Terre Blanche » dans l'ÉcoQuartier de Pré Nouvel en présence du maire, Fabrice Hugelé, de l'adjoint aux travaux et à l'urbanisme, Emmanuel Courraud, de Cécile Eyrole, directrice

d'Isalis et de Didier Monnot, directeur général de Pluralis. Situé avenue Louis-Vicat, le programme immobilier accueillera, en fin d'année 2022, 50 logements en accession à la propriété et 16 logements locatifs sociaux. Une résidence respectueuse des objectifs énergétiques et environnementaux de la réglementation RT -10 % en vigueur, qui offrira aux habitants des perspectives panoramiques sur les massifs environnants et un accès direct au parc naturaliste de 6 hectares.

Plus d'informations sur seyssins.fr

Banque Alimentaire de l'Isère, hausse des dons d'environ 10% en un weekend

La mobilisation de plus de 3 500 bénévoles, « Gilets orange », en Isère a permis de recueillir près de 190 tonnes de denrées alimentaires pendant le week-end de collecte de la Banque Alimentaire, du 28 au 31 janvier, soit l'équivalent de 380 000 repas.

Une hausse des dons malgré la diminution du nombre de points de collecte et de magasin. À Seyssins, les établissements Intermarché et l'épicerie Pilato de la place du Village, ont, une fois encore, participé à cette initiative solidaire.

Les écoles de la commune ont également fait preuve d'une grande générosité en collectant de nombreuses denrées alimentaires pour les familles seyssinoises bénéficiaires de la banque alimentaire. L'occasion pour les petits de comprendre cette action et de se familiariser avec les notions d'entraide et de solidarité.

Bravo aux enfants, aux donateurs et chapeau aux bénévoles qui œuvrent chaque vendredi matin dans les locaux du CCAS.





Restauration scolaire, du changement pour les inscriptions

La commune travaille, depuis le 1^{er} février 2021, avec le prestataire local Guillaud Traiteur pour la préparation des repas. Livrés, en liaison froide, chaque jour au sein des restaurants scolaires, ils sont ensuite réchauffés par le personnel communal et servis aux enfants.

Suite à ce changement, les inscriptions pour la cantine (via la plateforme « les-parents-services » ou par téléphone au service éducation) se font au plus tard à 9h30 la veille du repas et ce depuis le 22 février.

Par exemple, pour le repas du lundi 15 mars 2021, il faudra inscrire votre enfant au plus tard le vendredi 12 mars avant 9h30. Pour un repas le mardi, il faudra l'inscrire la veille, soit le lundi avant 9h30.

Les parents-services : https://seyssins.les-parents-services.com/ Service éducation : 04 76 70 39 29

Erratum

Deux erreurs se sont glissées dans la rubrique Etat Civil du dernier numéro d'Info Seyssins des mois de février et mars 2021.

Ainsi, nous avons omis d'ajouter le nom marital de Suzanne PANFILI, veuve DOS SANTOS, décédée le 2 janvier 2021.

Pour madame Grazia SBERNA, décédée le 24 décembre 2020, son nom marital est GAZIANO.







